L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 30 JUILLET 1863. | Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS;
JEUDI MATIN, 30 JUILLET.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co—A leurs salles d'encan, rue de la Vieille Levée, chaussures, chapeaux, marchandises sèches et linge fait.

Par D. E. Morphy—Au No 47, rue des Magasins, à 10 heures, la goélette Adelaïde.

Par E. M. Jacobs—A 10 heures et demie, à la vacherie de M. Dominique Saux, encoignure St Bernard et Broad, une vacherie complète.

Par R. Scott, à 10 heures, dans la rue des Magasins No 54—jambons, sucre, beurre, cigares, eau de vie, whisky, &c.

Par J. P. Boisseau—A onze heures, au coin des rues Magasins et Gravier—bœuf, porc, sel, café, vin rouge, eau de vie, &c.

Par R. T Montgomery, à midi, aux écuries Tattersall, rue Gravier, No 164—animaux de race.

Par F. F Trinchard, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue Gravier, No 42—marchandises diverses.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

☞Nos porteurs sont autorisés à prendre des abonnements à la semaine à raison de vingt cinq sous.

Attaque sur Goodrich's Landing, LOUISIANE.

(Correspondance du *Daily News.*)

Washington, 15 juillet.

Le département de la marine a reçu du contre-amiral Porter une communication, datée du 2 courant, où il dit que le 29 juin, il reçut du général Dennis, commandant le poste d'Young's Point, l'information d'une attaque faite contre nos troupes noires à Goodrich's Landing, attaque où ces troupes auraient eu le dessous. Une canonnière a déjà été expédiée vers ce point, et une autre l'a suivie sans délai.

Le général Ellet a été chargé de se rendre sur les lieux avec une brigade de marine. Il y restera jusqu'à ce que tout soit redevenu calme. Le dernier navire de la brigade, le John Haines, y est arrivé au moment où les rebelles mettaient le feu aux plantations du gouvernement; et supposant que c'était un transport ordinaire, ils ouvrirent le feu sur lui avec des pièces de campagne. Mais il leur fut répondu avec des bombes chargées de balles et beaucoup d'entre eux furent tués ou blessés. Le résultat fut la retraite des rebelles et l'évasion de nombre de nègres qu'ils avaient emprisonnés.

La canonnière *Romeo* qui remontait le fleuve en ce moment, entendant le bruit du canon fit toute vapeur pour se rapprocher de la scène du combat. Le commandant s'aperçut bientôt que les rebelles incendiaient les plantations et il commença à leur envoyer des bombes. Il les poursuivit ainsi sur une distance de 15 milles, les chassant le long de la rive, ce qui n'empêchait pas les rebelles d'incendier tout ce qui s'offrait sur leur passage. Le résultat a été une destruction presque totale des maisons et des propriétés qui se trouvaient dans le voisinage. Ils emmenèrent près de 1200 nègres qui étaient employés dans les plantations du gouvernement.

Le général Ellet débarqua ses forces et de concert avec une brigade noire, se mit à chasser les Rebelles qui firent une retraite précipitée dès qu'ils virent qu'ils allaient être attaqués. Leur système n'était pas de combattre. Ils étaient venus seulement pour piller et emmener des nègres.

Le général Ellet trouva la route couverte de fragments de wagons et d'articles d'ameublement que les rebelles dans leur fuite furent forcés d'abandonner. Il les poursuivit jusqu'à la rivière Tensas où ils avaient traversé, en brûlant le pont après eux, et où ils s'étaient retranchés pour livrer bataille. L'escorte leur en fut promptement donnée. Notre artillerie ouvrit le feu et les mit bientôt en fuite bien qu'ils eussent dit on, vingt pièces de campagne.

Le général Ellet, ne connaissant pas parfaitement le pays et ne disposant que d'une faible force, jugea à propos de ne pas continuer la chasse. Il envoya 200 hommes d'infanterie de l'autre côté du bayou et il fut reconnu que les rebelles se repliaient sur Delhi, en abandonnant tout leur butin, ameublements, pianos, etc., dispersés sur la route. Le renfort inattendu de la brigade et des canonnières sauva les nègres.

Mais les nègres seront toujours en danger aussi longtemps qu'on les laissera en si petites troupes. Les rebelles qui ont fait cette attaque sont ceux qui ont attaqué Milliken's Bend. Ils sont à moitié affamés et presque nus et visent à capturer des transports pour avoir du linge et des provisions. Ils n'ont pu encore réussir et on a pris les mesures nécessaires pour les empêcher de réussir jamais.

Les prochains steamers du Nord.—Le steamer *Locust Point* a dû partir de New York pour la Nouvelle Orléans le 23 courant, et l'*Evening Star* le 25.

Perte d'hommes dans les combats de Jackson, Mississippi.

Les journaux de la Mobile publient la liste des blessés confédérés dans les engagements qui ont eu lieu devant Jackson (Mississippi) du 10 au 15 inclusivement. Voici ceux qui appartiennent aux régiments de la Louisiane.

Division French—Brigade Maxey.

4me régiment—Compagnie A, Wm D Lea, soldat, mort de ses blessures—Compagnie H, caporal Théodore Doiron—Compagnie I, Augustus Carter, soldat, retardé—Compagnie K, Ripley D Slocumb, soldat, laissé à l'hôpital de Jackson.

30me régiment—Compagnie A, capitaine A Piccola, envoyé à Lockhart—Compagnie G, lieutenant A D Bougere, laissé à Jackson.

Batterie de Fenner—A B Sparks, à Jackson.

Division Breckinridge—Brigade Adam.

13me et 20me régiments—Compagnie E, soldat P Sullivan.

16me et 25me régiments—Compagnie A, [illegible] Muse, soldats W O Pearce, [illegible] W H King, C J Holden, [illegible] Spiller [illegible]—Compagnie B, sergent major A C Humble, à Jackson—Compagnie D, W E Lanier, du—Compagnie E, soldats W S Davis, Wm Moore, à Jackson—Compagnie F, Wm Peary, Wm Merick—Compagnie H, J O'Sullivan, E J Muller—Compagnie K, caporal V B Brinkley.

19me régiment—Compagnie A, lieutenant C C Brandon, mort depuis; sergent M Clark, à Jackson—Compagnie K, Wm Arnold.

Bataillon d'Austin—Compagnie A, Henri Bernard, Wm Curry laissés à Jackson.

Division Loring.

12me régiment—Compagnie A, S U McCrary.

Voyage de M. Slidell a Londres.—On lit dans la *Presse*:

"On parle du départ de M. Slidell pour Londres. Ce voyage se rattacherait à la reprise des projets de médiation. Du reste, M. Slidell est attendu à Paris pour le 1er juillet, et, à son retour il doit être accompagné de M. Mason, le délégué du Sud auprès du gouvernement anglais."

LES BRUITS DE MÉDIATION.

On écrit de Paris le 1er juillet:

L'opinion publique ne peut se remettre de l'agitation perpétuelle où l'entretiennent les renseignements et symptômes en sens divers au sujet des éventualités de guerre ou du maintien espéré de la paix. Il m'est confirmé, toutefois, que la Grande-Bretagne, tout en accentuant de plus en plus le ton de la polémique de ses journaux, n'a point accueilli les ouvertures faites par le gouvernement impérial pour entrer dans la voie des démonstrations guerrières. D'autre part, on a prétendu à la Bourse que l'Empereur aurait fait rassurer sous main des notabilités financières et les aurait prévenues qu'il n'y aurait point de guerre au bout de cette intervention diplomatique; mais c'est là une rumeur absurde qui se réfute d'elle-même.

Le bruit a couru à la fin de la journée que lord Palmerston aurait démenti son collègue lord Russell qui affirme l'absence, de la part de la France, de toutes propositions de médiation en Amérique et de reconnaissance du Sud. Mais que le premier lord de la trésorerie ait ou non ratifié les assertions du ministre des affaires étrangères, les intentions et les sympathies du gouvernement français sont surabondamment prouvées. Le *Constitutionnel* contiendra demain une note exprimant quelque étonnement de ce que l'on puisse évoquer des doutes sur la politique de l'Empereur en cette occasion et maintenant les dispositions qu'on lui a déjà connues dans le but d'arrêter l'effusion du sang en Amérique.

LA QUESTION DE L'ESCLAVAGE ET LA RECONNAISSANCE.

L'*Indépendance Belge* du 23 juin publie ce qui suit dans son bulletin. nous ajouterons qu'une correspondance particulière dit que M. Slidell aurait assuré ses amis, à la suite de son entrevue avec Napoléon, que la question de l'esclavage ne serait même pas soulevée à propos de la reconnaissance.

Nous avons dit hier que le gouvernement français avait proposé à celui d'Angleterre une nouvelle tentative de médiation aux Etats-Unis. Le fait nous était mandé de Londres, il nous revient aujourd'hui de Paris avec une variante. Le baron Gros aurait été chargé de proposer au cabinet anglais d'accepter le principe de la reconnaissance du Sud, pour le cas où un arrangement direct entre les deux puissances belligérantes ne serait point intervenu d'ici à la fin de l'année, et avec la condition expresse qu'une résolution d'affranchissement des noirs, dans des conditions convenables, serait adoptée par la nouvelle Confédération. Que si le gouvernement anglais venait à adhérer à la proposition de la France, les deux puissances devraient donner avis de leur décision au cabinet de Washington. La version anglaise, telle que nous l'avons fait connaître hier, est plus vraisemblable.

Si la reconnaissance doit se faire dans ces conditions, elle ne se fera jamais. Les Etats séparatistes, lorsqu'ils ont arrêté leur Constitution, ont réservé à la souveraineté de chacun des associés toutes les questions relatives à l'esclavage, par conséquent la Confédération est incompétente pour décréter l'affranchissement ou le rachat des nègres. Aussi, dans plusieurs circonstances, le pouvoir exécutif qui siége à Richmond a-t-il rappelé ces stipulations à ses agents, pour bien masquer son impuissance à accepter des négociations sur cette matière. L'esclavage est considéré dans le Sud comme une institution fondamentale des divers Etats. Réclamer sa suppression équivaut à demander la rentrée des sécessionnistes dans le sein de l'Union. C'est ce qui nous fait douter de l'exactitude de l'information que nous avons reçue, au moins avec la condition relative à l'esclavage.

Cuba.—La *Gaceta* de la Havane dit que le señor Narasenes, gouverneur politique de l'île de Cuba, a été déchargé de ses fonctions et renvoyé en Espagne. Il paraît qu'il avait eu une altercation avec le capitaine général, qui est accusé d'avoir reçu des sommes d'argent pour laisser débarquer des esclaves dans l'île. Le gouverneur, ainsi dit l'histoire, avait refusé de donner sa démission ou de rétracter le langage proféré par lui sur le sujet en question. Le capitaine général, en conséquence, l'a suspendu de l'exercice de ses fonctions et l'a envoyé en Espagne pour qu'il y soit jugé. Le Sr Narasenes est arrivé à New York le [illegible] juillet.

Accident.—L'*Era* raconte un accident arrivé à deux marins du navire amiral *Tennessee*, à l'occasion du salut rendu mardi soir par ce steamer au navire de guerre italien stationné vers la passe du sud-ouest. Un des canons du *Tennessee* ayant pris feu trop tôt a blessé grièvement deux artilleurs. L'un a eu le bras droit emporté, l'autre le bras gauche. Ce dernier ayant été aussi atteint à la poitrine est mort une heure après l'accident.

TROUBLES A HAYTI.

Nous apprenons par une dépêche d'Haïti, que le président Geffrard a dissous la Chambre des représentants.

Cette Chambre voulait opérer des réductions sur l'armée, et, comme il y a eu récemment une révolution dans l'île, le président n'a pas consenti à cette réduction.

Au départ du courrier, on craignait une manifestation inquiétante, et le président Geffrard a fait venir des troupes à Port-au-Prince et déclaré la ville en état de siége.

PROBABILITE D'UN CONGRES EUROPEEN.

On lit dans *la France* du 3 juillet:

Si la réponse de la Russie est favorable, comme il y a lieu de l'espérer, son adhésion aux six propositions aura pour conséquence la prochaine réunion d'une conférence.

La Russie avait laissé pressentir qu'elle désirait que cette réunion eût lieu à Saint Pétersbourg; mais on comprend les motifs de haute convenance qui imposeraient, dans ce cas, la désignation d'une ville neutre.

S'il y a une conférence pour la question polonaise, il est donc probable qu'elle se réunira à Bruxelles.

Lettre de Napoléon III.

L'empereur a adressé la lettre suivante à S Exc. M. Rouher, ministre président le conseil d'Etat:

"Palais de Fontainebleau, 24 juin 1863.

"Monsieur le président du Conseil d'Etat,

"Notre système de centralisation, malgré ses avantages, a eu le grave inconvénient d'amener un excès de réglementation. Nous avons déjà cherché, vous le savez, à y remédier; néanmoins il reste encore beaucoup à faire. Autrefois, le contrôle incessant de l'administration sur une foule de choses avait peut-être sa raison d'être, mais aujourd'hui ce n'est plus qu'une entrave. Comment comprendre, en effet, que telle affaire communale, par exemple, d'une importance secondaire, et ne soulevant d'ailleurs aucune objection, exige une instruction de deux années au moins, grâce à l'intervention obligée de onze autorités différentes. Dans certains cas, les entreprises industrielles éprouvent tout autant de retard.

"Plus je songe à cette situation et plus je suis convaincu de l'urgence d'une réforme. Mais dans ces matières où le bien public et l'intérêt privé se touchent par tant de points, le difficile est de faire à chacun sa part, en accordant au premier toute la protection, au second toute la liberté désirable.

"Cette œuvre nécessite la révision d'un grand nombre de lois, de décrets, d'ordonnances, d'instructions ministérielles, et l'on ne peut en préparer les élémens qu'en examinant avec attention chacun des détails de notre système administratif, pour en retrancher ceux qui seraient superflus.

"Les diverses sections du conseil d'Etat m'ont paru les plus propres à cet examen, car si elles n'administrent pas, elles voient agir l'administration. Ce sont les meilleurs témoins qu'on puisse consulter.

"Je vous prie donc de les charger de ce travail, et voici comme j'en comprends l'exécution. Dans le sein de chaque section, le rapporteur dresserait le tableau des formalités, des délais, des diverses autorités, des dispositions réglementaires auxquels chaque affaire aura été soumise. Un certain nombre de tableaux particuliers permettraient de résumer pour chaque catégorie la forme et la durée moyenne de l'instruction, en écartant les circonstances exceptionnelles. La section donnerait ensuite son avis sur les modifications ou sur les suppressions jugées nécessaires.

"Quant aux affaires qui ne sont pas soumises au conseil d'Etat, les chefs de service fourniraient des documents et des états analogues qui serviraient de base à un travail général pour chaque ministère.

"Comme j'attache une grande importance à cette réforme, je compte sur le zèle éclairé du conseil d'Etat pour arriver bientôt à une solution satisfaisante.

"Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

"Napoléon"

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Prévotale—*Mercredi matin*—Plusieurs boulangers dont les pains n'avaient pas le poids voulu, ont été condamnés, les uns à trente et les autres à cinquante piastres d'amende.

Un nègre, qui avait volé de l'argenterie à Mme Rubbard et à M. Wilder a été envoyé en prison pour deux mois. On a retrouvé les objets.

Le reste des affaires étaient d'une insignifiance rare.

Vol.—Le caporal Carrico a annoncé, au poste de la rue Tremé, que des personnes se sont introduites, dans la nuit de mardi à mercredi, chez Mme Weaghman, rue Bienville, No 415, entre les rues Miro et Tonti, et y ont tout bouleversé.

Elles sont entrées ensuite dans une chambre de derrière, occupée par M. Howard qu'elles ont chloroformé, après quoi elles ont enlevé de ses poches une somme de soixante six piastres et soixante quinze cents en billets et en tickets. Plusieurs malles ont été ouvertes et le contenu en a été éparpillé sur la galerie et dans la cour. On a retrouvé tous les objets; l'argent seul a été dérobé.

Enquête.—M. Beach a tenu, hier, une enquête au No 33 de la rue de la Douane, sur le corps d'un enfant de couleur mort né.

Une autre enquête a été tenue au No 120 de la rue St Pierre, sur le cadavre de l'enfant de Susan, esclave de M. Gust. Breau. Verdict, inanition—L'enfant est mort au bout d'un jour. La mère n'avait point de lait.

Arrestation.—L'officier Patterson a arrêté Julius Nobleni parce qu'il réclamait la protection du gouvernement belge après avoir servi dans l'armée confédérée.

Affaire Gardner.—M. Field a terminé hier sa plaidoirie qu'il avait commencée la veille. Il s'est étendu sur le fait que les témoins à charge connaissaient l'accusé depuis quelques semaines seulement, et cela par l'entremise de Watson, le soldat qui avait acheté du linge de lui. Personne n'avait soupçonné M. Gardner jusqu'au jour où il fut arrêté, et n'est-il pas extraordinaire que lui, qu'on dit si habile, si rusé, se soit embarqué dans une pareille entreprise avec des personnes qu'il connaissait depuis si peu de temps? De plus, il n'a pas été prouvé qu'il fréquentait habituellement des voleurs; ses témoins ont prouvé le contraire. Il fréquentait des personnes honnêtes et des gentilshommes. Il s'est trouvé avec des voleurs, mais c'était accidentellement et par l'entremise de Watson, le soldat pour lequel il avait fait des vêtements. Passant aux dépositions des témoins à décharge, la poursuite, a continué M. Field, a essayé de se prévaloir de ce que ces témoins n'avaient pas pu nommer beaucoup des personnes qui avaient parlé favorablement de M. Gardner; mais n'est-ce pas assez d'avoir établi que c'est un honnête homme?

M. Field a terminé son plaidoyer en maintenant que son client était la victime d'une conspiration ourdie par des voleurs. "Je ne reproche rien à l'accusateur, a-t-il dit, mais les témoignages qu'il a produits n'ont absolument aucune valeur."

M. Long a répliqué, après quoi le Prévôt a annoncé qu'il ferait connaître sa décision vendredi matin.

Restaurant St-Louis.—Nous appelons l'attention des habitants et du public sur l'annonce relative à cet établissement. M. Henri Barthe, propriétaire du restaurant St Louis, rue St Louis, entre Royale et Bourbon, annonce à messieurs les habitants qu'ils trouveront chez lui des chambres garnies et tout le comfort désirable ainsi qu'une bonne table à des prix modérés. Le restaurant St Louis se recommande sous tous les rapports au patronage du public.

Cotons 4|4—La maison Brott & Davis, au coin des rues Tchoupitoulas et Gravier, annonce qu'elle a à vendre à bon marché des cotons 4|4, première et seconde qualités.

EDITION D'HIER SOIR.

Nouvelles du Nord
D'UN JOUR PLUS RECENTES.

Arrivée du steamer Continental.

Combat de cavalerie entre Gregg et Stuart.

Bruit de la prise de Little Rock.

CAPTURE DE TRAINS PRES DE MEMPHIS.

LA SITUATION A NEW-YORK.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Par l'arrivée du steamer *Continental* nous avons reçu des journaux de New York du 19 juillet. Nous en extrayons les nouvelles qui suivent:

La Situation à New York.

Nous lisons dans le *Herald* du 19:

Il a régné hier, toute la journée une grande agitation au quartier général du gouverneur Seymour. Au commencement de la journée, ceux qui étaient rassemblés là manifestaient une grande anxiété. L'impression paraissait être qu'un conflit existait ou allait éclater entre les autorités nationales et les autorités d'Etat. Le gouverneur gardait son sang froid habituel et écoutait toutes ces histoires sans s'émouvoir.

Dans l'après-midi, le major général Dix et le général Canby rendirent visite au gouverneur et eurent avec lui une longue entrevue qui fut satisfaisante pour tous. Il ne se passa rien qui indiquât des difficultés entre le gouvernement d'Etat et le gouvernement national. On parla de la position des affaires, on fit allusion aux éléments engagés dans les troubles, etc.

Le gouverneur dit ensuite que beaucoup de citoyens s'alarmaient sans nécessité, à propos d'un conflit entre les autorités fédérales et celles de l'Etat, et il déclara qu'il n'y avait pas encore eu d'intervention et qu'il présumait que tout ce que l'administration avait fait venait de son désir de protéger les propriétés et d'en empêcher la destruction, ajoutant qu'il y avait en ville beaucoup de propriétés du gouvernement.

Hier matin il a fait placer des troupes à bord de deux bateaux à vapeur, et les a envoyés l'un dans la rivière de l'Est, l'autre dans la rivière Hudson pour protéger les habitants dans les faubourgs de la ville.

Le Board des Aldermen a tenu hier une session spéciale et a présenté des résolutions portant que quelques personnes malicieuses avait répandu le bruit que le maire opposerait son veto à la proposition d'allouer $2,500,000 pour payer le prix du remplacement de chaque pauvre conscrit qui ne pourrait ou ne voudrait aller à la guerre, et que ce veto du maire serait final. Cette réunion a donc été convoquée pour déclarer au peuple que l'action du maire ne serait pas finale, et que le Conseil s'engageait en cas de veto à passer la résolution par un vote des deux tiers qui annulerait le veto.

Les autorités des Etats-Unis veulent éviter que les cours d'Etat aient occasion d'examiner la constitutionnalité de la loi de conscription. Dès qu'un habeas corpus est pris en faveur d'un individu arrêté, on fait relâcher le prisonnier.

L'assistant député marshal Duffy a été arrêté par la police pour avoir menacé M. Delmonico dans son établissement, en l'accusant d'être déloyal et en le menaçant d'arrestation, et pour avoir fait arrêter, sans autorité, un avocat du nom de Bernard Hughes qui avait déclaré que dans son opinion la loi de conscription était inconstitutionnelle. Duffy et Hughes ont été déchargés, mais Duffy a dû faire des excuses et a été réprimandé.

Nouvelles de Washington.

Washington, 18 juillet—L'enrôlement des noms pour le tirage sera complété ici lundi. 20,000 noms de la première classe et 7,000 de la seconde sont enrôlés. Sauf dans quelques cas les officiers n'ont pas eu de difficultés, et il n'y a pas eu de violences personnelles. On pense qu'on n'appellera que deux régiments de ce district.

RAISONS POUR LE TIRAGE.

Guerre probable avec l'Angleterre—Le gouvernement veut être prêt.

Washington, 17 juillet—Les raisons pour la mise à exécution de la conscription et le tirage immédiat de 300,000 hommes sont plus profondes qu'elles ne le paraissent. Il y a lieu de croire que les nouveaux conscrits n'étaient pas destinés à servir pour la suppression de la rébellion.

Même avant les récentes victoires de l'armée du Potomac à Gettysburg, de Grant à Vicksburg, de Banks à Port Hudson, et de Rosecrans à Chattanooga, M. Lincoln avait, à plusieurs reprises, déclaré que les armées de l'Union actuellement en campagne suffisaient pour écraser la rébellion et finir notre guerre domestique. Il n'était pas nécessaire, pour cela, d'avoir recours à la levée de 300 conscrits.

On a cru généralement que cet appel avait pour but d'intimider les rebelles du Sud et de permettre au gouvernement de les écraser, et d'en finir immédiatement avec la rébellion. Il est probable, cependant, que le gouvernement avait en vue un autre emploi pour cette nouvelle armée mise en campagne.

Dans les débats à la séance du 30 juin de la Chambre des Communes, M. W. E. Forster a dit: "Conjointement avec l'Empereur des Français, nous nous sommes lancés dans la guerre de Crimée. Il est sérieusement à craindre que conjointement avec lui nous nous laissions entrainer dans une guerre en Pologne, mais il n'est pas douteux que si la Chambre permettait à l'Empereur des Français de se servir de M. Roebuck comme d'un second ambassadeur pour sonder ses opinions contre le gouvernement du jour, que nous ne soyons bientôt lancés dans une guerre avec l'Amérique."

"L'orateur a combattu les opinions de M. Roebuck et a montré que les propositions de médiation l'automne dernier avaient conduit à l'acte de conscription, et il a maintenu que la motion de reconnaître l'indépendance des Etats confédérés, si elle était admise, rendrait la paix entre le Nord et le Sud impossible, et nous entraînerait inévitablement dans une guerre."

Cette assertion d'un membre de la Chambre des Communes n'est qu'un indice des événements qui se préparent. Il est évident que beaucoup des chefs politiques, en Angleterre, qui se sont opposés à la politique du gouvernement dans les difficultés domestiques des Etats Unis, prévoient une guerre entre ce pays et l'Angleterre comme un résultat probable sinon inévitable.

Il est clair que notre gouvernement a, depuis, quelque temps, envisagé cette éventualité, et il est évident que les 300,000 conscrits qu'on va lever devaient former une armée organisée en vue de cet événement. C'est un fait que, tout en n'ayant aucune crainte d'une intervention de la France ou de l'Espagne, une guerre avec l'Angleterre devient imminente.

La décision de la Cour dans l'affaire de l'*Alexandra* est regardée comme une épreuve décisive. Ce gouvernement est résolu à ne pas se soumettre plus longtemps à l'expédition de croiseurs armés, de corsaires et de bâtiments blindés, dans les ports de la Grande Bretagne, quand ces navires doivent servir aux rebelles contre les Etats Unis, et si la décision dans le cas de l'Alexandra est, comme on s'y attend, confirmée par la cour Supérieure, cette confirmation sera regardée par le gouvernement des Etats Unis comme une déclaration de guerre, et les mesures nécessaires seront prises immédiatement.

Opérations militaires.

Nous trouvons dans le *New York Herald* du 19 les dépêches télégraphiques suivantes, relatives aux mouvements militaires dans l'Est et l'Ouest.

L'ARMEE DU POTOMAC.

COMBAT DE CAVALERIE ENTRE GREGG ET STUART.

Fortes pertes des deux côtés.

Washington, 18 juillet 1863.

Une lettre du quartier-général de l'armée du Potomac dit que quelques coups de feu ont été entendus vendredi dans la direction de Vestal's ou Gregory's Gap, provenant, dit-on, de quelques détachements envoyés en reconnaissance et qui ont été dispersés par notre cavalerie et notre artillerie légère.

Plusieurs payeurs sont arrivés, et les officiers et les troupes qui appartiennent au quartier général du général Meade reçoivent leur paye jusqu'au 1er juillet.

On n'a pu avoir aucune information positive sur les mouvements du général Lee.

700 prisonniers environ sont arrivés au quartier général jeudi soir. D'autres ont été envoyés par d'autres routes.

Un officier non-commissionné, arrivé aujourd'hui à Washington, dit que le général Gregg a traversé, jeudi, à Falling Waters et a été coupé à Sheperstown, pendant 6 heures, de toute communication avec notre armée.

Le général Gregg, cependant, suivant la même autorité, s'est désengagé tout seul, en faisant une charge vigoureuse sur les rebelles, auxquels il a enlevé nombre de prisonniers, trois drapeaux et quatre pièces d'artillerie.

Le combat de Cavalerie entre Gregg et Stuart.

Quartier-général de l'armée du Potomac, 18 juillet 1863.

Les faits relatifs au combat de cavalerie sont simplement ceux-ci:

Le général Gregg avait reçu l'ordre de s'avancer d'un point au-dessus de Williamsport et de se jeter sur l'arrière garde de l'ennemi. Entre Martinsburg et Shepherdstown, il rencontra le corps entier de cavalerie de Stuart, fort d'au moins 10,000 hommes.

Un engagement terrible s'en suivit et dura plusieurs heures. On n'a pas encore reçu les détails. On sait seulement que notre cavalerie a gardé obstinément et héroïquement son terrain, bien qu'elle ait éprouvé d'énormes pertes. Mais les rebelles, dit-on, ont aussi perdu beaucoup de monde.

On suppose que l'armée de Lee est entre Martinsburg et Winchester. Un soldat, de la nouvelle division du 2e corps, a assailli, avant hier, une jeune femme et a brutalement violé sa personne. Il a été sommairement condamné à être pendu et l'exécution doit avoir lieu aujourd'hui. La personne était Mlle Carroll, âgée de 20 à 22 ans, petite fille du fameux Charles Carroll de Carrollton.

La pluie n'a pas cessé depuis 24 heures, mais ce matin le soleil brille dans toute sa splendeur et promet de sécher promptement les routes.

Bruit de la prise de Little Rock, Arkansas.

Philadelphie, 18 juillet 1863.

La *Gazette* de Cincinnati du 15, reçue ici par la malle, dit que des voyageurs d'Helena, Arkansas, rapportent que le général Blunt a pris Little Rock avec un grand nombre de prisonniers.

Nous avons reçu des journaux de Cincinnati du 18, qui ne confirment pas cette nouvelle très improbable.

Nouvelles de Memphis.

Memphis, Tennessee, 18 juillet 1863—Le colonel Hatch a capturé l'artillerie et les trains du commandement de Biffles. Les hommes de Biffles se sont dispersés dans toutes les directions et la plupart ont réussi à traverser la rivière et à la joindre à Roddy. Newcome a retraité vers Trenton.

Il n'y a pas de corps considérables de troupes au Nord de cette ligne; mais on y trouve beaucoup de petites bandes de guerillas qui causent des embarras sérieux.

L'éditeur du Memphis *Argus*, qui était pour affaires à la gare de l'Union, a été levé comme conscrit par le rebelle Richardson. Il a demandé cinq jours pour se préparer, ce qui lui a été accordé, et aux dernières dates il revenait en toute hâte à Memphis.

Arrivée du steamship Continental.

Le steamer transport Continental, capitaine C. P. Marshman, parti de New York le 19, est arrivé ce matin. Le dimanche 26 à 9 heures du matin, il a passé, à 20 milles au Nord de Sand Key, le steamer Matanzas allant au Nord.

Le Continental n'a amené comme passagers que des officiers et des soldats.

Capitaine M. McDonough, capitaine M H Vallance, lieutenant J S Sain, lieutenant James Kelly, lieutenant Gardner, lieutenant C S Fassett, lieutenant F H Wicker, lieutenant G K Hatch, lieutenant E E Hewitt, lieutenant F C Harding, assistant chirurgien C Geary, assistant chirurgien B A Fordyce, assistant chirurgien E E Vanderwarken, S B Fauchild, J K Smith, lieutenant J G Harrower, M Sears, W J Bacon, chirurgien J J Williams, assistant chirurgien H W Blahey, P J Brenton, J C Seaton — et trente passagers dans l'entrepont.

Incendies a New York.—Les pertes causées par le feu dans les émeutes à New York, sont estimées par le *Post* à un million de piastres.

FAITS DIVERS.

—LL. AA. II. le prince Napoléon et la princesse Clotilde sont attendus en France dans huit ou dix jours, de retour de leur voyage en Egypte. [*Le Pays*].

—D'après un rapport statistique fait au Parlement anglais, la population de l'Angleterre et de l'Ecosse, qui n'était que de 10,900,956 âmes au commencement du siècle actuel, était à la fin de 1862 de 23,128,518 âmes. Mais cette progression énorme n'a été nullement suivie par l'Irlande, qui fournit annuellement tant de milliers d'hommes à l'émigration. En 1801, elle comptait 5,216,336 âmes, et aujourd'hui 5,798,967 habitants.

—Tout le monde a encore présent à la mémoire le retentissement causé par le procès de Dumollard, l'assassin des servantes. Le champ de ce grand coupable, surnommé *Haceldama*,—le champ du sang,—n'a pu, si nous ne nous trompons, trouver encore d'acquéreur. Les nombreuses dépouilles des victimes de ce misérable, formant environ six cents pièces de conviction, dépouilles dont aucune d'elles jusqu'à ce jour n'a été réclamée, seront, par voie judiciaire, vendues aux enchères publiques, dans une des salles du Palais-de-Justice de Bourg, le 25 juin courant.

—Voici quelques détails intéressans sur les conférences qui viennent d'avoir lieu au ministère des affaires étrangères pour étudier l'unification des tares, des termes, des usages et des escomptes pour les marchandises:

Il y a 59 chambres de commerce en France, 27 avaient voté l'adoption du principe qu'il était nécessaire de s'occuper des tares, des capacités pour les liquides et des escomptes: 18 n'avaient adopté le principe qu'avec des restrictions, et les autres opinaient pour la liberté la plus absolue laissée au commerce.

Les liquides ont été réglementés de la manière suivante: la barrique de Bordeaux ne pourra pas avoir moins de 225 litres, la bouteille de Bordeaux moins de 80 centilitres. Les tonneaux neufs devront être marqués avec un fer rouge gravant en creux leur capacité en litres, et les tonneaux recerclés et rabattus devront recevoir une seconde marque à côté de la première, qui sera barrée. Cette mesure sera générale pour toute la France.

—On lit dans la *Presse bretonne*:

"Une cérémonie aussi rare que touchante avait lieu mercredi dans l'église Notre Dame de Guingamp. Mlle Fercoq, née le 17 juin 1763, célébrait le centième anniversaire du jour de sa naissance. Une grand messe, chantée à cette occasion par M. le curé de Guingamp, avait attiré à l'église un nombreux public, heureux de contempler une centenaire jouissant de toutes ses facultés intellectuelles. Après la cérémonie, Mlle Fercoq réunissait à sa table patriarcale plusieurs membres de sa famille et plusieurs amis, au nombre desquels figuraient quelques notabilités de la ville."

—On sait, dit le *Progrès* de Lyon, que le remède le plus préconisé pour combattre les effets mortels du virus rabique est l'application d'un fer rouge sur la morsure, mais ce remède est si douloureux qu'on ne doit rien négliger pour arriver à une médication moins cruelle; aussi croyons-nous devoir signaler un moyen plus doux recommandé par un médecin-vétérinaire allemand, M. Hildebrand, de Magdebourg:

"Le *virus rabique*, dit M. Hildebrand, qui est communiqué par la morsure des chiens enragés se décompose au contact de l'*eau chaude*. Chargé dans mon canton d'examiner tout chien qui a mordu quelqu'un, je suis ordinairement instruit un des premiers de ces accidens.

"Je prescris de laver et bassiner aussitôt la morsure avec de l'eau chaude, jusqu'à l'arrivée du médecin. Dans l'espace de vingt cinq années, vingt et quelques personnes ont été mordues, dans le canton de Magdebourg, par des chiens enragés, et aucune n'a été atteinte de l'affreuse maladie de la rage."

M. Hildebrand attribue cet heureux résultat à l'emploi de l'eau chaude, et il croit que l'application d'un fer rouge n'est plus nécessaire quand la cure a été commencée à temps par le moyen qu'il indique: il suffit alors, selon lui, de laver la plaie, à l'aide d'un pinceau, avec une solution peu concentrée de potasse caustique, et de l'enduire, d'après Renner, de beurre d'antimoine.

Il est à souhaiter, dans l'intérêt de l'humanité, que nos praticiens parviennent à s'assurer de l'efficacité de la médication proposée.

—Un des rédacteurs du *Journal* de Providence [Rhode Island] vient d'être désigné par le sort pour servir dans les armées fédérales. Il a pris la chose d'une manière très philosophique et a remercié ses nombreux amis qui, dans la bonté de leurs cœurs, s'étaient offerts comme substituts—à son poste de rédacteur.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE
PAR PAUL FÉVAL.

LE PROCES CRIMINEL.

V

UN COUP A BOIRE.

Il est à Londres, comme à Paris, des gens qui se ressemblent et font cercle autour d'un homme tombé à terre. A Paris, la curiosité est presque toujours secourable, et vous voyez journellement le pauvre ouvrier, l'ouvrière jouer le rôle de la Providence et faire une richesse à l'enfant qui pleure, au vieillard chancelant par la faim, en coûtant leurs indigences. C'est que Paris est bon jusqu'en ses faiblesses.

A Londres, la curiosité est trop souvent féroce. Un malheureux hasard a fait que la plupart du temps de taquineries et de cruautés [illegible] il arrive à la bouche. C'est que tout est laid à Londres, depuis les grossiers [illegible] la richesse impitoyable jusqu'à la [illegible] duretés dont le pauvre use [illegible].

Ils ont ainsi qui se trouve, hélas! être trop fréquemment [illegible] ivre et empoisonné!

Empoisonné par le gin, il faut s'entendre. Ce sont ceux qui l'avouent: leur ivresse est un lugubre empoisonnement.

Autour de tout corps gisant, la foule disait c'est un homme: Il est ivre! — Elle est ivre! c'est une femme.

Autour de Gregory Temple, ils étaient là une douzaine de cockneys qui riaient et qui disaient: Il est ivre! Deux ou trois avaient assez de charité pour produire cette variante. Il est fou! On ne sortait pas de là. Au bout de dix minutes, M. Temple demanda un verre d'eau. Un homme se trouva pour lui rendre ce service avec un louable empressement. Cet homme poussa le dévouement jusqu'à le soutenir pendant qu'il buvait. En ouvrant ses yeux pleins de gratitude, l'ancien intendant de police reconnut un célèbre pique-poches, et n'eut que le temps de sauvegarder sa bourse.

Au bout de dix autres minutes, un tilbury s'arrêta brusquement devant le groupe, et tout le monde cria: Un physicien! un physicien!

A Londres, en effet, les médecins portent ce nom, qui est chez nous le titre adopté par Bosco et par Robert Houdin.

Le physicien perça le cercle, saisit sa trousse et releva ses manches en homme qui va gagner avec plaisir le droit de faire insérer dans le *Times* ce petit article: "Nous citons avec plaisir le trait d'humanité suivant: Aujourd'hui, à midi, dans Old Bailey, et devant une foule de curieux qui applaudissaient à sa généreuse action, le jeune docteur J. N. White, spécialiste pour maladies des enfants, 17, High-Holborn, a sauvé la vie d'un pauvre homme frappé d'apoplexie à l'aide d'une saignée opérée à propos et avec toute l'habileté qui distingue ce jeune praticien déjà fort connu. Le docteur J. N. White a refusé toute récompense."

Et, de plus, l'insertion de ces lignes lui coûte deux guinées. Quel cœur! prenez l'adresse.

M. Temple ne s'était pas levé pour fuir le pick pocket, mais, à la vue du physicien secourable, un suprême effort le mit sur ses jambes. Les cockneys voulaient s'emparer de lui pour qu'on le saignât de force. Cela fait passer un moment agréable; mais Gregory gagna le milieu de la voie, et tourna l'angle de la cour du Berceau-Vert, célèbre dans les trois royaumes par cet escalier haut et raide que Jack Sheppard, poursuivi par une armée de constables, descendit un jour au galop de son cheval. Tout le monde, à Londres, vous racontera ce brillant tour de force; bien peu songeront à vous montrer auprès de l'escalier la pauvre petite fenêtre d'une chambre où Olivier Goldsmith écrivit le *Vicaire de Wakefield*. M. Temple n'avait perdu aucun de ses cockneys persécuteurs quand il s'engagea dans Green-Arbour-Court, mais le fameux escalier en arrêta quelques uns; au haut de l'escalier commence un des étonnans dédales qu'on nomme à Londres des passages ou des cours, et qui forment souvent de véritables villages intérieurs, pleins de ruelles croisées, où le diable ne retrouverait pas son chemin. . . . Temple, qui savait par état sur le bout du doigt sa géographie des quartiers fantaisistes, traversa deux ou trois maisons percées, et se vit bientôt délivré de sa suite incommode. Il déboucha dans Cheapside, et se prit à marcher rapidement, droit devant lui, sans avoir la conscience de la route qu'il voulait suivre.

La cohue affairée qui encombre la Cité déborde bien dans Cheapside, mais c'est Fleet street surtout qui est le lit naturel de ce brutal courant. Il faut avoir vu les deux fleuves distincts qui vont montant et descendant la grande artère du commerce londonnien, pour se faire une idée de la grossièreté, du sans-gêne, de l'égoïsme sauvage qui peut devenir la manière d'être de tout un peuple. C'est une rue d'affaires. Le temps est de l'argent, on doit tenir sa droite. Etant donnés ces trois axiomes, tant pis pour les femmes terrassées, pour les enfans écrasés, pour les vieillards lancés sous l'omnibus. Le temps est de l'argent, c'est une rue d'affaires; que ne tenaient-ils leur droite?

Entre le flux qui monte avec une violence terrible et la marée qui descend non moins impétueuse, il n'y a pas de place pour glisser un mouchoir. Ce sont des gens affairés qui vont et qui viennent, des *intérêts respectables*, comme ils disent, des commandes de coton filés qui croisent des ordres de coutellerie, deux trains d'avidités à toute vapeur qui grincent en se frôlant sans cesse. Tel coup de coude dans le sein d'une femme vaut dix mille livres sterling.

Que viennent faire là les femmes? C'est une rue d'affaires. Tous les hommes ont l'air de bouledogues ou de boxeurs. Que viennent faire là les enfans? Le commerce est comme la guerre, il a ses dures nécessités: le temps est de l'argent. Les vieillards peuvent rester au coin du feu. Faute de casser un bras, on peut manquer une commission capitale!

Que diable! les femmes, les enfans, les vieillards ne vont pas se mettre devant les canons au polygone! A quoi servent les femmes qui ne tiennent pas les livres, les enfans qui n'ont pas encore de carnet, les vieillards qui n'en ont plus? On a beau les estropier, les broyer, les massacrer, parce qu'ils ne prennent pas leur droite, ils font perdre encore plus d'un million sterling à Fleet street chaque année.

Il y a des heures pour être humain. Le soir, la fonte de fer, les sucres et même les cotons sont pères de famille. Ils se fâcheraient si quelqu'un coudoyait milady par mégarde, et je ne les blâme pas pour cela. Mais la bourse est la bourse. A midi, dans Fleet street, le coton, pour passer, étoufferait sa propre femme.

Allez voir cela, et prenez votre droite.

Le courant qui descendait vers Royal-Exchange saisit l'ancien intendant de police et l'entraîna comme ces brins de paille que le ruisseau gonflé par l'averse fait bouillonner. Il y a des nageurs si habiles qu'ils ne peuvent plus couler; les vieux londonniens ont tellement l'habitude de ces cohues homicides qu'ils se laissent aller au flux et au reflux en faisant la planche. Du moment qu'ils savent nager, ils ne comprennent pas que d'autres s'y puissent noyer. Ils sont calmes sous la protection de leurs coudes arc boutés en béliers. Le mal sera toujours pour autrui, en conséquence rien à craindre.

M. Temple, au milieu de ce tourbillon, nageait aussi, mais dans une autre mer. Une véhémente fièvre succédait en lui à cette prostration qui tout à l'heure l'avait terrassé. La lucidité de son cerveau renaissait; il avait conscience d'avoir commis un acte de folie; il souffrait, mais toute sa volonté de combattre se réveillait plus tenace que jamais et plus vaillante.

La foule elle-même, l'agitation, la presse n'étaient pas étrangères à la soudaineté de cette résurrection. De tout cela un fluide se dégage, c'est certain. Des poètes m'ont dit les fécondités étranges d'une rêverie dans la cohue. Chose plus bizarre, des calculateurs m'ont vanté la cohue comme un milieu propice aux grands problèmes résolus.

Il y a pour cela une raison, c'est qu'au monde entier il n'est pas de condition où l'on soit plus absolument seul que dans la foule. La foule isole au même titre que les ténèbres qui bornent la vue; elle isole par la multiplicité des distractions; elle isole encore au même titre que la lumière trop vive qui force à fermer les yeux; elle berce l'idée comme la mer; elle met l'attention sans cesse sur la défensive; elle sollicite l'effort, elle surexcite l'élan.

Gregory Temple n'aurait pas été plus concentré en lui-même au fond d'un désert. Il ne sentait pas qu'on le poussait et qu'on le meurtrissait; il songeait.

—Je ne suis pas fou, pensait-il, puisque j'apprécie ma conduite qui a été celle d'un insensé. Le sang a envahi mon cerveau; la passion brutale a été plus forte que le calcul intelligent. Je n'ai pas su vaincre la colère que la seule vue de cet homme excite en moi. Pourquoi? parce qu'il m'a succédé. Misère de l'âme humaine!

Je ne suis pas fou; seulement, ma tête est plus faible qu'autrefois. Il faut que je me hâte.

Ma science a tué Thompson, que j'aimais; Thompson, qui est le mari de ma fille et le père de mon petit fils. Cependant ma science n'est pas vaine. Une influence de démon a égaré mes calculs, je connais le démon: Thompson doit revivre.

J'ai résolu le problème il y a longtemps. J'ai vu la lumière, le jour où mon regard s'est attaché sur ce faux timbre de la poste de Londres, qui était imprimé sur la lettre de James Davy. De ce point de départ, je suis revenu sur mes pas, marchant d'un pas ferme désormais; j'ai rencontré sous les crimes de Tom Brown comme des étapes sur ma route: la Bartolozzi au centre: auparavant O'Brien, plus tard, Robinson et Turner: hier, Noll Green et Dick de Lochaber.... Des meurtres pour cacher des meurtres...... comme ces caissiers infidèles qui commettent des faux pour dissimuler des vols. Je sais tout, maintenant tout!

Non, ma science n'est pas vaine, non, je ne suis pas fou!

C'est avec ma propre science que Tom Brown m'échappe. Je lui ai révélé ce chemin de l'impossible: il m'y devance, et pourrai-je l'y rejoindre jamais!....

Il arrivait au coin de Lombard street, où les courans contraires forment cet éternel remous, cette barre, ce mascaret que les affaires traversent par des prodiges de vaillance. Gregory Temple ne savait pas où il était. Son intelligence s'absorbait en son idée fixe aussi complètement que s'il eût respiré l'air enfermé de la chambre de la rue Dauphine, à Paris, au milieu de ses dates funèbres, de ses noms de morts, de ses implacables *memento*. Il passa d'un courant dans l'autre à son insu, et dériva en sens contraire, vers le parvis de Saint-Paul, contusionné par de nouveaux coudes, malmené par d'autres [illegible] et d'autres [illegible]mandes.

—Est-il plus fort que moi? se demandait-il en tendant sa pensée. Ma formule entre ses mains est-elle une baguette de sorcier? Il me devance! il me devance! Son habileté suprême est de n'avoir aucun complice et de faire des complices de tous, des complices aveugles, qui ne savent pas. Je suis arrivé trop tard en France, pour Robinson et Turner. J'arrive trop tard en Angleterre pour la Bartolozzi. L'opinion est faite. On dresse devant moi ce fantôme évoqué par moi même: l'impossible!....et l'on rit, et l'on rit en disant: Voilà un vieillard qui a perdu la raison!

(A continuer)

Tué, au siége de Port Hudson, le 14 juin ADOLPHE DUMAS, âgé de 30 ans, né en cette ville, membre de la Batterie de Boone, A. des E. C. et membre exempt du Creole Fire Engine Co No 9

ATTENTION.

☞M. J. P. Boisseau, encanteur vend des groceries, des provisions et des liqueurs, ce matin, à onze heures, au coin des rues Magasins et Gravier.

☞M. R. Scott, encanteur, vend des groceries, des provisions, de l'eau de vie, du whisky &c, ce matin à 10 heures, dans la rue des Magasins No 54.

☞M. R. T. Montgomery, encanteur, vend, aujourd'hui, jeudi, 30 du courant—A midi, aux écuries Tattersall, rue Gravier No 164, vaches laitières et chevaux de race—A onze heures, au coin de la rue du Camp No 47, [illegible] tableaux, rideaux, verrerie, etc.

Aux marchands de lait, bouchers et autres.

☞Les acheteurs sont prévenus que la vente de la belle vacherie de Dominique Saux, au coin des rues St Bernard et Broad, commencera à 10 heures du matin. Les acquéreurs sont priés d'être ponctuels à l'heure indiquée. 30juil—2t

BROTT & DAVIS,
Au coin des rues Tchoupitoulas et Gravier,
A VENDRE A BON MARCHÉ
Coton 4|4, 1re et 2me qualités. &c., &c., &c.
30juil—4t

Restaurant St-Louis
Tenu par HENRI BARTHE,
Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour habitants.
Salons pour noces et repas de famille.
Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés. 3 juil—1m

AVIS AU PUBLIC.

LE soussigné, ayant acheté à Mme F. Prats la suite de son bail, ainsi que tout le contenu de son établissement, (Pension Bourgeoise) située rue Royale No 143—Laquelle est depuis plusieurs années si avantageusement connue, prévient ceux que cela peut intéresser, qu'il continuera à prendre des pensionnaires, pour la table, et le logement, à des prix réduits, et tous ses efforts seront faits pour être digne de son prédécesseur.
THEODORE DANFLOUS, Rue Royale No 123.
30 juil—15t

Café.
40 sacs café vert, de choix, de la Havane, à vendre par BORNIO & BROTHER, Rue Gravier, No 34. 30juil—

Change.
CHANGE à vue sur New-York, à vendre par W. J. REID, Rue des Magasins, No 31. 30juil—3

Demande de place.
UNE jeune personne parlant le français, l'anglais, l'espagnol et un peu l'allemand, sachant également coudre, désirerait trouver à s'employer dans une famille qui voyagerait. S'adresser rue Ste-Anne, No 96. 30juil—5t

PERDU.

UN jeune petit chien à rats, entièrement noir, ayant la queue et les oreilles longues, ayant aussi un collier en fer, avec une petite plaque en cuivre jaune dessus.
Une récompense libérale sera donnée à celui qui le ramènera au soussigné, encoignure Dumaine et Robertson. JN. M. LAMOTHE. 30 juil—3t

Toile et corde d'emballage.
217 pièces de 130 yardes toile "India Bagging,"
140 rouleaux corde "Jute Rope."
ETOUPE.
100 balles étoupe, qualité de N. Y.
BOUCHONS.
20 balles de 10,000 bouchons.
AMIDON.
96 caisses "Duryeas Suttin Gloss."
VINS DE BOURGOGNE.
25 caisses "Richebourg Romanée, Chablis, &c.
A vendre par J. LEVOIS & Co., Encoignure Canal et Bourbon. 29 juillet—4

Cigarettes "La Honradez".
VINGT-CINQ-MILLE paquets de cigarettes de la marque "La Honradez", venant d'être reçus et à vendre par BORNIO & BROTHER, Rue Gravier, No 34. 29 juil

VINS. VINS.

TROIS CENTS barriques vin rouge ordinaire,
40 do do pour familles,
45 barils vin blanc Sauternes,
300 caisses vin rouge St-Julien,
100 do blanc Sauterne,
100 1/2 boîtes cèpes à l'huile.
A vendre par E. BORDELOIS, 147, rue Royale. 30 juin—1m

Maison J. Augé.
63, CHARTRES.
Reçu par le steamer *Locust Point*,
UN assortiment de peignes en ivoire et en écaille, modèles les plus nouveaux.
Un joli choix de parfumerie fine des meilleures maisons de Paris.
Ces articles seront vendus aux plus bas prix possibles. 6juil—

Cigares.
CIGARES de toutes qualités et genres—soit faits de tabac du pays ou de tabac de la Havane.
A vendre en quantités qu'on désirera, par MAYER FRERES, 51, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras. 10 juillet—1m

Aux fabricants de cigares.
EX LOCUST POINT:
Onze caisses tabac de Connecticut de première qualité—Cape et tripe—et tripe pure. Aussi des Rubans en soie. A vendre par MAYER FRERES, 51, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras. 10juillet—1m

Tabac à chiquer.
20 Caisses H. Watson & Co 10 à la livre,
12 demi do 10 "
18 caisses Burges 10 "
80 petites do à 20 livres 4 "
Ces tabacs noirs et doux (ordinairement appelés Mac à Mac) sont frais et de première qualité. Garantie pleine pour six mois. Aussi une grande quantité de véritable tabac de la Virginie.
A vendre par MAYER FRERES, 51, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras. 10juillet—1m

BOURGOGNE—75 caisses vins, Beaune, Volnay, Pomard, St Georges, Romanée, Richebourg, de J. Leusseur & Cie.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 37, Vieille Levée. 27 juill—15t

SEL.

TRENTE MILLE boisseaux sel de Cadix et Ivica—A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64, Vieille Levée. 18 juil

BULLETIN COMMERCIAL.
NOUVELLE-ORLEANS,
Mercredi, 29 juillet, 5 heures P. M.

COTON—Il y a quelques balles sur le marché, mais nous n'avons entendu mentionner aucune vente à l'amiable. On attend tous les jours des arrivages de l'intérieur.

SUCRE ET MELASSE—Il s'est vendu, aujourd'hui, 40 boucauts de sucre bon fair de la nouvelle récolte à des conditions particulières et 12 boucauts de choix de la vieille récolte à 12c la livre. Il a été question de plusieurs autres petites en magasin, mais on ignore à quels prix elles ont eu lieu. Pas de ventes de mélasse; presque pas de demande.

CAFE—De petites ventes de Rio, à 24½ à 25c la livre.

PORC—Un petit lot de mess, à $14 75 le baril.

FOURRAGE—Un lot de 150 sacs de maïs jaune a été vendu à $2 le boisseau et un petit lot d'avoine au même prix—100 balles de foin, à $50 le tonneau—Il n'y a pas de maïs, d'avoine ou de son de premières mains et le peu qui reste se détaille à $2 25 le boisseau d'avoine—$2 50 le maïs, $3 25 les 100 livres de son et $50 le tonneau de foin.

FARINE—Le marché est extrêmement calme; aucune transaction de farine de premières mains. Détail à une nouvelle baisse: superfine, $8 50 à $8 75; extra, $10 50 à $11 le baril.

—Ventes à l'encan aujourd'hui: 50 barils farine avariée à $2 15 à $2 75, 8 boucauts jambons avariés à 5 à 5⅛c, 50 caisses vin rouge à $2 50 à $2 50, 10 barils gros maquereaux No 3 à $7 à 7 25, 5 sacs café Rio à 35c, 10 caisses fromages à 7 à 7⅛ et 5 caisses amidon à 5⅛c.

BULLETIN FINANCIER.
BUREAUX DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 29 juillet.

Notre revue d'hier annonçait que les nouvelles du Nord, reçues par la voie du Sud, portaient que les espèces avaient été plus recherchées et avaient acquis plus de fermeté. La demande a encore été plus animée et plus générale aujourd'hui et une nouvelle hausse a eu lieu; cette demande était par spéculation et pour placement. *Les opérations, cependant, ne se sont pas étendues au delà de petites sommes à 33⅛ @37 pour cent de prime. Il ne se fait presque rien dans l'argent. Les offres sont faibles;* nous omettons les prix pour le moment.

Les billets du Trésor ont été très recherchés aujourd'hui à cause, dit-on, d'une vente considérable de coton qui doit se faire à l'encan. Il y a eu des ventes plus considérables que de coutume, à 1 @1¼ pour cent de prime pour la monnaie courante.

Il s'offre très peu de change. La demande est limitée à de petites remises au Nord et, parfois de petits placements en sterling et en francs. Il n'y aura pas de malles pour le Nord avant samedi prochain, jour de départ du steamer "Geo. Washington." Les traites à vue sur New York sont à 1 @1 pour cent de prime en billets du Trésor, suivant la somme, et 3⅛ @3½ pour l'autre monnaie courante—Sterling 145 @155; quelques banques demandent 160. Les traites de première classe, pour de fortes sommes, rapportent 150. Francs, 3,7 à 3 60.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.
Jefferson City, 30 juillet 1863.

Arrivé hier, 10 bœufs, 24 veaux et 2 vaches. Vendu, 25 bœufs, 10 veaux et 4 vaches. A vendre 35 bœufs, 30 cochons, 14 veaux et 2 vaches.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net,	25 cents.
" 2e " "	20 "
" 3e " "	15 "
Veaux, 1re qualité, par tête,........	$15 à 30
" 2e " "	$20 à 25
Cochons, par 100 livres gr..........	14 à 15 cts
Moutons, suivant la qualité, par tête,	$6 à 10
Vaches à lait, par tête.............	$75 à 125

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS HIER.
Brick J McIntyre, Linnell, Boston.
Goélette George Alfred, Bodren, [illegible] aux Valseaux.

ARRIVÉS HIER.
Steamship transport des E U Continental, Marshman, New York.
Barque Transit, Phinney New-York, (revenue sous cale).
Goélette D C Verchia, Delaich, Détour des Anglais.
Goélette Flying Dutchman, Walser, Détour des Anglais.
Goélette Telegraph, Amers, McCalls Plats.
Steamboat Algerine, Herreman, Port Hudson.
Steamboat Venango, Drury, Donaldsonville.
Steamboat Theo. [illegible], Tagliaferro, Pointe à la Hache.

A LA QUARANTAINE.
Navire Seaman, Hilton Head.

☞Pour les exportations et les importations, voir la partie anglaise.

AVIS.

MM. HOFFMAN & MARKS ont transporté leur magasin d'encan du No 41 au No 38 de la rue de Chartres. Ils remercient leurs amis de l'appui qu'ils leur ont accordé et sollicitent la même protection pour l'avenir. Ils inaugurent l'ouverture de leur établissement par la vente d'un choix de marchandises sèches, etc. qu'ils annonceront dans une autre colonne. 27juillet—6t

AVIS IMPORTANT.

Grande fête champêtre.
Définitivement fixée au SAMEDI 1er, DIMANCHE 2 et LUNDI 3 août.
Pour les détails des amusements ajoutés aux premières—Voir les nouveaux programmes et affiches. 29jul—3

DIVERS. DIVERS.

RUM DE LA JAMAIQUE—5 poinçons, importation directe,
RUM DE SAINTE-CROIX—5 poinçons, importation directe,
PUNCH AU RACK—3 barillets,
TABAC A FUMER—10 caisses,
MIEL CREOLE—1 baril,
CAFÉ RIO—75 sacs, prime,
BARILS VIDES—450 barils à farine, propres.
A vendre par JOHN GRACE, Courtier, Bank Place, No 5. 29 juillet—6t

BOUTEILLES. BOUTEILLES!
ON achète, aux prix les plus élevés, les bouteilles et demi-bouteilles, (grès ou verre) à champagne, ale et porter, dans le magasin No 4, au coin des rues Annunciation et Richard. 28 juillet—6t

Demande de place.
UNE [illegible], bonne cuisinière et s'entendant à tous les travaux intérieurs d'une maison, désirerait se placer dans une famille honorable. Elle préfère aller à la campagne. S'adresser à la personne, No 58, coin Conti et Bourgogne. 28 juillet—3t

A VENDRE,
Pour cause de décès, avec le bail,
UN CAFÉ situé à l'encoignure Est des rues Bourbon et Orléans. Il sera vendu avec tout le mobilier ou séparément, comme on le voudra. Pour les conditions, s'adresser à PAUL LACROIX, rue Toulouse No 13. 28 juillet—[illegible]

Farine! Biscuits Pilote!
VENANT d'être reçu et en magasin—
400 barils farine surfine, diverses marques.
100 do do Madison City Mill Extra,
100 do do Davidson & Co. Extra de choix,
100 do do Virginia Mill Extra,
100 do do Winona Mill Extra,
100 do do Magnolia Mill Extra.
Egalement—200 barils BISCUITS PILOTE, FRAIS.
A vendre par JEROME B. VANHORN, No 65 rue des Magasins. 27 juillet

Boulangerie à vendre.
LA belle boulangerie située rue Calliope, entre Annonciation et Gennois. Cette boulangerie est bien achalandée et travaille deux barils par jour. Pour les termes s'adresser sur les lieux. 27juillet—5t

AVIS.

LES personnes qui pourraient avoir des réclamations à faire valoir contre la succession de feue Marie Madeleine alias Myrthé Noël sont averties de les présenter au soussigné, au bureau de M. O. Duplantier, rue St Pierre, No 10, dans les dix jours qui suivront cette date. ERNEST FEUILLOLEY, Exécuteur testamentaire de la défunte. Nlle Orléans, 22 juillet 1863. 23 juill—29, 31

VINS, HUILE, FRUITS, &c.

CINQ CENTS barriques vin de Bordeaux et de Cette,
100 quarts barriques vin d'Oporto et Madère,
2000 caisses vins rouge et blanc,
2000 paniers huile 11 ozs, 12 ozs, 22 ozs et 24 ozs,
300 caisses cerises à l'eau de vie et fruits au jus,
200 caisses fromages têtes de maure,
100 meules Gruyère de la même qualité,
100 caisses absynthe et kirsch Pernod et Lecoultre
200 do savon de Castille.
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64, Vieille Levée. 18 juillet

MARBRE, MARBRE!

QUATRE CENTS plaques marbre d'Italie de différentes grandeurs et qualités,
100 blocs do do do do
50 statues en marbre, sculptées par les artistes modernes, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64, Nouvelle Levée. 18 juillet

Limons! Limons. Limons.
CINQ CENTS caisses limons extra de Mantoue—A vendre par PIAGGIO & VIOSCA, 62 et 64, Vieille Levée. 18 juillet

Tabac en feuilles.
UN bon assortiment de tabac du MASON COUNTY et du Maryland. Ce dernier tabac pèse environ huit cents livres nettes par boucaut.
A vendre par THOMAS K. PRICE, rue du Camp No 59, au premier. 26 juin—1m

INJECTION RICORD.

CETTE PREPARATION est la seule employée par le docteur RICORD, toutes les fois que la maladie est récente.
Les écoulemens simples sont guéris en quelques jours.
A vendre par E. GAUDOZ, Encoignure Conti et Bourgogne. 17 juin

Drèche
700 boisseaux venant d'être reçus et à vendre par F. J HART & Co, rue Tchoupitoulas, Nos 77 & 79. 17 juillet

Mort aux Rats et aux Ravets

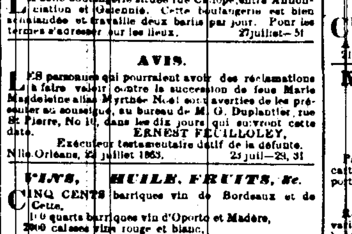

Agent le plus sûr et le plus efficace qui ait jamais été offert au public pour l'extermination de cette désagréable vermine.
Méfiez vous des mauvaises contrefaçons, et demandez le véritable "WILSON'S RAT and ROACH EXTERMINATOR."
A vendre par WRIGHT & Cie., No 21, rue de Chartres, entre Canal et Douane. Seuls Agents. 1er avril—3m

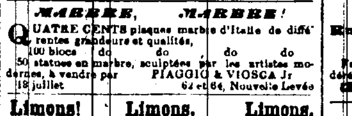

LUNETTES.

LE soussigné vient de recevoir de France un magnifique assortiment de LUNETTES, de PINCE-NEZ et de VERRES de toute sorte, du meilleur choix, qu'il vendra à des prix modérés.
Pose et change de verres
La fabrique d'ORFEVRERIE ET DE COUVERTS, EN ALFENIDE, garantis,
ACHAT D'OR ET D'ARGENT. C. ROUYER,
Rue de Chartres, 135, près de l'Hôtel d'Orléans. 5 juillet—au 1er oct—12j.

Sangsues Suédoises.
5000 sangsues suédoises, saines et en bon état, en débarquement du steamship Morning Star, à vendre par E. E. MOUGIN, pharmacien, Encoignure Dauphine et Douane.

VINS.

CENT CINQUANTE barriques St. Estèphe pour familles,
50 barriques St. Emilion pour familles,
50 demi barriques St. Estèphe do do
30 do do St. Emilion do do
à vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 37, Vieille Levée. 27 juill—15t

Pour la paroisse de Plaquemines.

Le bateau à vapeur THEODILE fera deux voyages par semaine, partant de la ville le samedi et le mercredi, à 9 heures du matin, pour le Fort St. Philippe et les endroits intermédiaires. JOS. DAVID, 127, Vieille Levée, entre Toulouse et St. Louis.
N. B.—Jusqu'à nouvel ordre il n'y aura d'autre atterrage, sur la rive droite du fleuve, entre la ville et le fort St. Philippe, qu'au Canal Tagliaferro, où se trouve un piquet de l'armée des Etats-Unis. 11juil—16t

POUR LIVERPOOL et HAVRE,

Le beau navire italien CARIOCA, capitaine Moggio partira sous peu pour Liverpool. Pour balance de fret, s'adresser à PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64, Vieille Levée. 18 juillet—

A vendre pour clôre une société,
Les bons sloops FLORESTINA et FLORENTINA, qui se trouvent actuellement en face de l'Hôtel des Monnaies. Elles sont en bon état sous tous les rapports et seront vendues à très bon marché. Pour les détails complets s'adresser à S. B. MORDY, rue Tchoupitoulas, No 67. 21juillet—10t

BON MARCHÉ!
BON MARCHÉ!
BON MARCHÉ!

Marchandises sèches!

THEODORE DANZIGER,
Au coin des rues Royale et St-Philippe,
Offre en vente, depuis jeudi 23 juillet:
5 caisses COTON BLANC, à 15 cts la yarde,
5 caisses COTON, à 18 cts la yarde,
2 caisses COTON large d'une yarde pleine, à 20 cts.
BATISTE FINE, tout fil, à 35 cts.
BAREGES à 12½ cts.
VOILES NOIRS à 40 cts.
GINGAS FIL à 37½ cts., garantis fil pur.
COTONNADES FRANÇAISES à 25 cts.
BAS ANGLAIS, fins, à $4 50 la douzaine.
50 CHEMISES à $1 25 pièce.
COTON BLANC et COTON ÉCRU, pour draps, à $1 la yarde.
Et un stock complet d'autres MARCHANDISES DE SAISON, Pour Dames, Messieurs et Enfants.
BAS ET CHAUSSETTES, SERVIETTES, LINGE TABLE, NAPPES, MOUSTIQUAIRES, ALPACAS, &c.
Il vient de faire l'ouverture de 172 de ces belles CRINOLINES à 20 ressorts, à 75 cts pièce. 24 juillet

Grande réduction de prix!
E. GIQUEL,
126, rue du Canal.

INFORME ses amis et le public qu'à partir de ce jour, je vends mon stock de marchandises à de très bas prix:
Indiennes françaises, anglaises et américaines,
Indiennes à rideaux,
Batiste fil, imprimée,
Toile, mousseline, jaconas et organdis imprimés,
Toile à draps, 8|4, 10|4 et 12|4,
Toile d'Irlande,
Toile à taies d'oreillers,
Coton blanc et écru, à tous les prix,
Bas de toutes sortes,
Flanelle blanche, rouge, grise et bleue,
Bombazines, alpacas, de laines et Tamise,
Grenadine et barège 8|4, pour châles
Jaconas, mousseline suisse, mull, nainsook 4|4 et 8|4,
Tarlatane couleur,
Linge de table et de ménage,
Mousseline et bobinet pour moustiquaires,
Mousseline brochée, pour rideaux.
Plus, un stock complet de BRODERIES, et un bel assortiment de PLANTATION GOODS.
N B—Aussi, 200 rouleaux de NATTES, que je vends bien bon marché. 27 juillet—3t

Jardin du Cèdre Magnolia.
LES soussignés, propriétaires du jardin du CÈDRE MAGNOLIA (devant Jardin Beauregard) situé au Bayou St. Jean et favorablement connu par toutes les familles de la Nouvelle-Orléans comme lieu d'amusement et [illegible], ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, que le dimanche, 2 du courant, ce jardin sera ouvert pour l'agrément, [illegible] l'établissement sera ouvert tous les jours, comme par le passé.
Le Dimanche il y aura Bal, et le Jeudi Concert.
On y trouvera des rafraîchissements de première qualité. Le bon ordre y sera rigoureusement maintenu et la sûreté des familles qui voudront bien les honorer de leur patronage; car tout cavalier tâchant de pénétrer dans ce jardin avec une personne de mauvaise vie sera expulsé sur le champ.
Les arrangements nécessaires ont été pris avec la compagnie du chemin de fer pour faciliter le retour des familles [illegible]. LOUIS SLOV & CO.

$1000 de récompense.
LA susdite récompense sera payée à quiconque me donnera des renseignements qui feront condamner le ou les personnes qui ont mis ou fait mettre le feu à la bâtisse occupée par MM. Dessommes Frères, au coin des rues Canal et Chartres, dans la nuit du 29 ou 30 juin courant. La somme sera payée aussitôt après la condamnation, par JOHN YOUENES, rue Ste-Anne, No 48.

J. LUDOWIG,
MARCHAND TAILLEUR,
A transporté son magasin de la rue Commune, No 117 dans la rue du Canal, No 151, entre les rues Chartres et Carondelet. 21juillet—3m

200,000 véritables Cigares
DE LA HAVANE.
J'AI reçu par les derniers arrivages un magnifique choix de VÉRITABLES CIGARES de la Havane, grandeurs assorties, telles que Brevas, Cilindrados, Londres, Magnificos, &c &c, et les marques Intimidad, Imperial, Meridianas, Flor de Narbejas, Palacio del Christal, &c.
A vendre par JAYME MAGI, No 4, rue des Magasins près Canal. 21juil—1m

VIN! VIN!
CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles.
A vendre par B. E. CASTENDYK, Rue Tchoupitoulas, No 15. 21mars

Nouveau Magasin de Variétés.
MYER PHINEAS,
34......Rue de Chartres......34.
Fournitures de bureau,
Papier, enveloppes, encre, plumes en acier et en or, cartes à jouer, dominos, encriers, coutellerie, crayons, porte-monnaie, malles et Tuck Book.
Garnitures pour Dames.
Rubans de velours, ceintures, boucles et une grande variété de peignes, brosses, aiguilles, épingles, coton en bobine, fil, pommades, savons, soie, chaînes de montre coton à broder, cols, &c.
Articles divers.
Papier d'émeri, drap, gants blancs, bretelles, pipes rasoirs, portefeuilles, &c. 18 juil—30t

L. E. MARCHAND,
IMPRIMEUR,
Rue de Chartres, 201, entre Ste-Anne et Madison.
Factures, Cartes, Catalogues, Affiches, &c. Prix modérés.
☞On demande un apprenti. 16juil—30

LOUISIANA ACADEMY,
Institution dirigée par M. A. Ferrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.
☞Les prix varient de $5 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
☞Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital, No. 134, entre Dauphine et Bourgogne. 1er juillet—m

AVIS.

LE public est prévenu et requis de ne pas négocier ou escompter le billet ci-après décrit qui a été perdu par le sous signé, porteur et propriétaire du dit billet, savoir: Un billet de la somme de trois mille piastres, souscrit à la date du premier avril 1860, par dame veuve Jayme Gelabert, sous sa marque ordinaire, à son propre ordre et par elle endossé, portant intérêt à huit pour cent par an, à partir de sa date [illegible], payable à un an de date et signé [illegible] par Ja. Lisbony, notaire, à la date du dit [illegible] cent suivante. P. PON[illegible], Encoignure Champs Elysées et Prosper. 29 juillet—6t

Dissolution de société.
LA société existant sous la raison sociale de BLINEAU FRERES est dissoute d'un commun accord, depuis le 27 avril dernier. JULES BLINEAU reste seul chargé de la liquidation et continue le même genre d'affaires comme par le passé. JULES BLINEAU. 22 juill—8

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
275.......RUE DAUPHINE.......275.
ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 31 aout—1an—tlj

INSTITUT ST-CHARLES,
Rue Bourbon No. 15,
Entre les rues Douane et du Canal,
MME MACÉ informe respectueusement les parents de ses élèves, et les familles qui désireraient lui confier leurs enfants, qu'elle a transféré, provisoirement son Institution de Greenville à la Nlle-Orléans.

MAISON AUGÉ.
Chartres, No 63 encoignure Bienville.
LA maison de JEAN AUGÉ a l'honneur d'annoncer à sa clientèle ainsi qu'au public qu'il vient de recevoir par les steamers Marion et George Washington, les articles suivants venant de Paris: gants Jouvin, un joli choix de peignes d'écaille, nouveau modèle, à chardière, blanc ivoire, une grande variété de résilles invisibles et de cravates, [illegible] ainsi qu'un grand assortiment de parfumerie des meilleures fabricants de Paris, et de Grâce.
Un grand assortiment de CHEVEUX. Il a toujours en magasin un grand assortiment de toutes sortes d'OUVRAGES EN CHEVEUX, fabriqués chez lui.
Objets nouveaux de fantaisie pour les deux sexes.
Il recommande toujours au public, sa composition pour faire croître les cheveux, fortifier la racine et les empêcher de tomber, il donne un brillant magnifique à la chevelure. Les personnes qui en font usage depuis nombre d'années en ont rendu pleine justice à cette composition.
Les leçons de coiffure se donnent toujours avec beaucoup d'attention. Il y a un salon pour les dames et un pour les messieurs. 12 mai

NOUS avons en magasin un stock de vieux vins et vieilles liqueurs de premier choix, comprenant—
Eau-de-vie, cognac Rochelle, &c.
Whisky d'Ecosse et d'Irlande.
Rhum de la Jamaïque, &c.
Vins, Madère et Xérès.
Champagne Cheval, Oporto, liqueurs de fantaisie.
A vendre par F. J. HART & CO, rue Tchoupitoulas, Nos 77 & 79.

VENTES A L'ENCAN.
100 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
—AUSSI—
Marchandises sèches, Linge fait et Chapeaux.
PAR E. ROGER & CO.
JOSEPH HOLZ, Encanteur.
JEUDI, 30 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 & 47, rue de la Vieille Levée—
100 caisses bottes, souliers et brodequins;
—Aussi—
150 lots de marchandises sèches, linge fait et chapeaux.
Conditions à la vente 29juil

La goélette Adélaïde.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
Il sera vendu, JEUDI, 30 du courant, à 10 heures du matin, au magasin No 47, de la rue des Magasins—
La goélette ADELAIDE, du port de 10 tonneaux 33/95, longue de 52 pieds, large de 11 pieds 3 pouces et cale de 3 pieds 3 pouces—telle qu'elle est actuellement en face des magasins rouges, 2me District.
Conditions—comptant. 29juil

Bon marché! Bon marché!
75.............RUE DU CAMP.............75

Trois piastres la douzaine.
LE soussigné, ayant ouvert son nouveau SALON DE PHOTOGRAPHIE, annonce à ses anciens clients et au public qui lui ont prêté jusqu'à ce jour un généreux appui, qu'il fait des CARTES DE VISITE au bas prix de TROIS PIASTRES LA DOUZAINE. Derniers perfectionnements en photographies.
PHOTOGRAPHIES au naturel et en couleur, à l'aquarelle ou à l'huile.
Le salon est ouvert de 8 heures du matin à 5 heures du soir, excepté les dimanches.
23juillet—1m J. W. PETTY.

Les Taxes. Les Taxes.
Bureau du Trésorier, 10 juillet 1863.
LES TAXES DE VILLE sur les propriétés foncières, le capital et les meubles sont maintenant dues et doivent être payées à ce bureau.
En s'acquittant promptement, on évitera les inconvénients et les frais. JOHN S. WALTON, Trésorier de la ville. 10juil—1m

Préservez vos dents.
J. A. CASADAVANT,
Chirurgien-Dentiste,
107, rue Royale, en face de l'hôtel St-Louis,
Continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Réduction de prix, à cause de la dureté des temps. 8 juillet—1m

Mme ALLCARD,
SOMNAMBULE FRANÇAISE,
Rue Tremé, No 248, entre Ursulines et Bayou,
TRAITE avec succès les maladies nerveuses, le catarrhe pulmonaire, l'asthme, la gastrite, les aigreurs d'estomac et les digestions difficiles, la diarrhée, la dysenterie, les fièvres tremblantes et les maladies des yeux.
—Toutes ces cures sont attestées par un grand nombre de familles considérées de la Nlle Orléans.
Consultation tous les jours. 16 juill—3m

MALADIES SECRETES.
Syphylis — Gonorrhée — Ulcérations — Dartres — Plaies anciennes — Scrofules — Scorbut &c, &c.
MR E. GAUDOZ, pharmacien de l'Ecole de Paris annonce à ses nombreux clients qu'il continue comme par le passé à s'occuper spécialement du traitement des MALADIES SECRÈTES chez les deux sexes.
Les personnes atteintes des maladies de la peau, d'ulcérations, de plaies anciennes, de syphilis à la 2me et 3me période, peuvent être assurées de trouver une guérison radicale. Toutes les maladies chroniques sont traitées avec succès depuis huit années à la pharmacie encoignure Conti et Bourgogne. 17juin

EXTRAIT DE CAFÉ,
Vermicelli et Macaroni,
Fabriqués par *LEINDARD & NORMAN,*
202, rue Toulouse, entre Marais et Tremé, et No 46 en face du Vieux Bassin, côté supérieur, près Marais.

DRAGÉES DE SANTONINE COMPOSÉES DE FOUGERA.
Nouveau vermifuge,
Recommandé par les médecins les plus distingués.
CE médicament, d'une forme élégante et d'un goût agréable, a un effet sûr et certain pour l'expulsion des vers, tant chez les adultes que chez les enfants; de plus, son action purgative le recommande tout spécialement aux mères de famille qui l'emploient journellement avec la plus grande satisfaction pour remplacer l'huile de Ricin, la rhubarbe, la manne et le séné
Prix—75 cents le flacon, et 35 cents le demi flacon.
Agent E. E. MOUGIN, pharmacien, Nlle-Orléans. 13 juin—3m 2 ps

Compagnie d'Assurance Mutuelle DU SUN
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

SEPTIEME ETAT ANNUEL
Pour l'année expirée le 31 décembre 1862.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1862			$259,704 46
Montant des risques non expirés le 31 décembre 1861			95,544 00
Total des primes de l'année expirée le 31 décembre 1862, savoir:			$355,248 46
Primes sur les risques d'incendie	$287,716 04		
Primes sur les risques des rivières	11,466 65		
Primes sur les risques des mers	56,058 77		
			$355,248 46
Primes à déduire sur les risques non expirés le 31 décembre 1862	$80,158 00		
Primes remboursées	6,554 27		
			$86,722 27
Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1862			$271,526 19
Pertes dans la même période, savoir:			
Sur les risques d'incendie	$49,116 55		
Sur les risques des mers	62 305 20		
Sur les risques des rivières	17,377 85		
		128,799 33	
Réassurances, dépenses, intérêts, épargnes, profits et pertes,	$30,411 92		
Montant payé par les ordres Nos 56 et 105 du général Butler	$25,000	55,411 92	184,211 30
Profits bénéfice net de l'année expirée le 31 décembre 1862,			$87,314 66

L'actif de la Compagnie est comme suit

Actions de banque, actions de la Compagnie du Gaz	$211,200 00
Bons de la ville et de l'Etat	577,100 00
Prets garantis par des actions de banque &c.	135,500 00
Effets pour primes	51,757 00
Scrip des autres compagnies d'Assurances	48,195 31
Dû pour primes et en voie de perception	19,042 58
En caisse	141,066 67
Total de l'actif	$1,183,761 96

Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans — Ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 14 janvier 1863, pardevant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Thos. Sloo, Président, et James Edwards Secrétaire de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.
THOMAS SLOO, Président,
JAS. EDWARDS, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, ce 14 janvier 1863.
JOHN A. HITCHCOCK, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer (après avoir réservé pour les pertes casuelles provenant de la dépréciation de la monnaie courante) un intérêt de SIX POUR CENT, sur les certificats de profit non payés, de scrip, aux détenteurs ou à leurs ayants-cause, à partir de lundi, 9 février prochain.
THOMAS SLOO, Président,
JAMES D. DENEGRE, Vice-Président
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denègre,	John C Ricks,
A. D. Kelly,	L. H. Stauffer,
Hugh Wilson,	Nelson McStea,
Henry Renshaw,	John G. Gaines,
A. C. Tremoulet,	Thomas Sloo,
E. J. Hart.	H. T. Lonsdale,

15 janvier—1 an

DIVERS en magasin et à vendre par les soussignés:
100 barils porc mess,
10 tierçons jambons,
1000 rames papier,
50 tierçons saindoux,
25 barils gros maquereaux No 2,
100 do farine favorite,
100 do do diverses marques, superfine,
20 barils pommes sèches,
15 caisses tabac à chiquer,
250 douzaines balais assortis,
40 boucauts de sucre de choix,
15 barils sucre en morceaux, Lovering, Philadelphie,
25 caisses thé vert,
150 sacs sel fin,
309 do do demi gros,
10 barils vieux whisky Bourbon,
50 sacs café Rio, pur,
15 fréquins beurre de Goshen de choix.
FRED. AVET & Co, rue Vieille Levée, Nos 59 et 61. 25 juill—1m

CINQUANTE caisses fraises au jus,
50 caisses fruits au jus assortis,
75 do liqueurs assorties,
25 do anisette,
20 barosses bouteilles,
20 do demi-bouteilles,
25,000 capsules pour bouteilles,
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 37, Vieille-Levée. 7 juillet—5t

M VICTOR DUBOIS

A l'honneur d'informer ses clients et le public en général qu'il vient de transférer son SALON DE BARBE ET DE COUPE DE CHEVEUX du No 45, rue Bienville, au No 58, rue Royale, entre Bienville et Conti, où il continuera, comme par le passé, à faire tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur confiance, il se recommande aussi aux dames Louisianaises pour la coiffure ou la coupe des cheveux des enfants, auxquelles la plus grande attention sera donnée. De bons ouvriers seront constamment attachés à son établissement. 17 juin—9m—8ps

Chemin de fer Pontchartrain.
Prix—25 cents seulement, aller et retour, le même jour,
Arrangements de Printemps et d'Eté.

A partir de SAMEDI, 28 MARS 1863, les convois partiront comme suit:

DE LA VILLE.		DU LAC.	
4½ h. A. M.,	chars à chev.	5½ h. A. M.,	chars à vap.
6½ " "	chars à vap.	7— " "	"
7½ " "	"	8½ " "	"
9— " "	"	9½ " "	"
10½ " "	"	11½ " "	"
Midi	"	1— " "	"
2 heures P. M.	"	2½ " "	"
3 " "	"	3½ " "	"
4 " "	"	4½ " "	"
5 " "	"	5½ " "	"
6 " "	"	6½ " "	"
7 " "	"	7½ " "	"
8 " "	"	8½ " "	"
9 " "	"	10 " "	chars à cheval.

Les chars à vapeur s'arrêteront, sur avis suffisant, station Gentilly. Prix, 15 cents aller et retour. Les personnes qui désirent être débarquées à la station veulent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. [illegible] G. PANDELY, intendant

A VENDRE,
Pour cause de départ,
UN MOULIN A VAPEUR bien achalandé, situé encoignure Robertson et Ste-Anne.
Pour renseignements, s'adresser sur les lieux. 29juil—6t

VENTES A L'ENCAN.
Groceries, provisions et liqueurs.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
IL sera vendu, jeudi, 30 du courant, à onze heures, à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier—
Farine, maquereaux, bœuf, porc, sel, jambons, sucre, amidon, savon de Castille, papier à envelopper, café Rio, vin rouge en barriques et en caisses, huile d'olive, fruits conservés, biscuits de marine, whisky, eau de vie, véritable amer, Hostetter, genièvre, [illegible], vis aux meures et aux cerises, &c.
Conditions—comptant.

PAR R. SCOTT, encanteur.
IL sera vendu, aujourd'hui jeudi 30, à 10 heures, au magasin No 54, rue des Magasins—
20 tierçons jambons 30 barils et demi-barils bœuf, 10 barils sucre, 20 caisses tabac à chiquer. 100 grosses papier tabac à fumer, 20,000 cigares, 50 sacs sel, 10 caisses savon, huile d'olives, cornichons, amidon, maquereaux, pois concassés, beurre, fromage, whisky, eau de vie, amers, vin Muscat. 30 juillet

Vacherie! Vacherie!
Vente sans réserve pour cause de départ.
PAR E. M. JACOBS, Encanteur.
Il sera vendu jeudi 30 et vendredi 31 juillet 1863, à 10 heures et demie PRÉCISES du matin à la vacherie de M. Dominique Saux, à l'encoignure des rues St-Bernard et Broad—
125 belles vaches laitières fraîches au lait dont 30 avec suivans,
1 taureau,
4 chevaux,
2 charrettes à lait à quatre roues,
1 tombereau,
Les ustensiles et les ustensiles de la vacherie.
P. S. Rien ne sera livré qu'après les conditions de la vente remplies.
Conditions—Jusqu'à $200 comptant et au dessus de $200, six mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 21juil—21 27 28 29 30 31

Divers! Divers!
PAR F. F. TRINCHARD, Encanteur.
AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue Gravier, No 42—
75 demi barils beurre Fulton market, 15 caisses indigo,
25 caisses saleratus, 25 tierçons jambon,
150 do chandelles, 20 caisses crème de Tartre,
30 do savon de Castille, 150 caisses savon,
50 do amidon, 25 1/2 et 1/4 barils orge,
20 fréquins beurre de choix, 50 caisses café moulu. 30 juillet

Vente d'importateur.—Marchandises diverses,
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
MARDI, 4 août 1863, à 11 heures du matin, il sera vendu, au magasin de l'importateur, M. Paul Lacroix, rue Toulouse, No 13—
Vieux vins rouges supérieurs en barriques et en caisses, champagne, punch au rhum, vermouth, vieux cognac, whisky, eau de vie, vins de Xérès et d'Oporto, vins de Bourgogne, kirsch, sardines, &c.
Conditions—comptant. 30 juillet

Tabac en feuilles! Tabac en feuilles!
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, samedi, 1er août 1863, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—20 balles tabac du Mexique, en feuilles, qualité supérieure.
Conditions—comptant. 30juil

Bêtes à cornes......Bêtes à cornes.
PAR GEO. E. TAYLOR, encanteur.
Vendredi, 31 juillet, à 4 heures P. M., il sera vendu, à la Station de Greenville—300 bêtes à cornes, comprenant—
Vaches laitières et veaux,
Bœufs de tir,
Et veaux gras
Par ordre du capitaine. J. T. HASKELL, C. S.
Conditions—comptant en billets du Trésor. 30juil

Animaux de race, à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY.
IL sera vendu, aujourd'hui, 30 juillet, à midi, aux écuries Tattersall, rue Gravier, No 164—
1 poulain de race, de deux ans,
2 magnifiques vaches laitières,
3 mulets,
3 chevaux de selle et de harnais.
Conditions—Comptant, en monnaie courante. 30 juillet

Vente, à l'encan, d'une propriété de prix située dans le Deuxième District.
PAR McCERREN & LANDRY,
G. W. McCERREN, Encanteur.
Office et salles d'encan au Masonic Hall, rue St-Charles.
IL sera vendu, à l'encan, samedi, 1er août prochain, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, UN TERRAIN de prix, avec les améliorations qui se trouvent dessus, comprenant une maison en briques, à trois étages, cuisine en briques, &c, etc. Le dit terrain est situé dans l'îlet compris entre les rues Canal, Douane, Remparts et Bassin. Il a 21 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue des Remparts, les mêmes dimensions sur la rue du Bassin et 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur au pied américain.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $1,677 00 échéant le 15 avril 1863, avec intérêt de 8 pour cent, depuis le 15 avril 1863. Le reste, comptant.
L'acte de vente pardevant [illegible], notaire public, aux frais de l'acquéreur. 2juil

VENTES JUDICIAIRES.
A. Guyol vs ses Créanciers et les Créanciers de Guyol frères.
TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15 956—En vertu d'un ordre de vente rendu le 17 juillet 1863 à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 1er août 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible] JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de [illegible] épouse de Henry Hatter décédée—Julia Hatzier vs Marie Anne Alice Hatter [illegible].

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 347—(Action en partage)—En vertu d'un ordre de vente rendu le 13 de mai 1863, et aussi en vertu de deux ordres supplémentaires, datés des 1er et 3 juin 1863, tous trois à moi adressés par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, 1er d'août 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente à l'encan, afin d'opérer un partage entre les héritiers, à l'adjudication de—
Un terrain situé au faubourg Montégut, dans le Troisième District de cette ville, rue Montégut, entre les rues Casa-Calvo (aujourd'hui Royale) et Moreau (aujourd'hui de Chartres), mesurant, mesure américaine, quarante pieds deux pouces et un huitième de pouce de face, sur cent trente-huit pieds et six pouces de profondeur; le dit terrain est borné du côté de la rue Casa-Calvo par la propriété appartenant autrefois à [illegible] Nivette, et de l'autre côté par celle appartenant à Nivette, aux [illegible] Boye et Jacques Soye.—Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La maison porte le No 41.
Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition que la défunte en avait faite de Zenon Nivette, suivant acte passé par devant Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du 4 décembre 1849.
CONDITIONS—Un tiers comptant, et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, avec hypothèque sur la propriété vendue, et intérêt au taux de 8 pour cent par an, de la date de la vente jusqu'à l'échéance, et à défaut de paiement à la date d'échéance, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Le tout avec les clauses ordinaires et la police transférée aux parties intéressées.
JAS E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans. 14 juillet—14 22 30—7 15 at

AVIS JUDICIAIRES.
Succession de Barthelemy Peyraulau—No 19,777.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. MOREL, Député greffier. 21 juil—21,25,30

CINQ CENTS caisses vin rouge Leoville.
100 caisses vin rouge St. Julien, Barton & Guestier,
200 do do Pape Clement, Nartigue & Bigourdan,
75 do do La ose, do do
75 do do Boyer-Canon, do do
100 do do Château Langoa, do do
200 do do Dearmiral Margaux, do do
30 do do Bataille, Barton & Guestier,
50 do do Cos d'Estournel,
75 caisses vin blanc Haut Sauterne, Nartigue & Bigourdan, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 37, Vieille Levée. 27 juillet—15 t

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 1er mars 1863.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1863..................		$297,412 62
Savoir: prime sur les incendies	$226,596 10	
do risques maritimes	56,473 94	
do Rivières.........	14,342 58	
		297,412 62
Moins les primes remises.....	4,197 93	
Moins les prim. non terminées	46,144 00	
		50,341 93
Produit net des primes.........		$247,070 69
Pertes payées, savoir:		
Pertes sur les incendies.......	$ 32,153 06	
Do sur la marine........	75,660 62	
Do sur les rivières.......	4,808 70	
	$112,622 40	
Réassurances.................	21,362 06	
Dépenses, taxes, &c, moins les escomptes....................	27,177 77	
		161,162 23
Bénéfice net, de l'année expirée le 28 février 1863........		$ 85,908 46

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Investi en hypothèques sur des biens fonciers valant le double du montant prêté........................	$98,625 00
Investi en actions de Banque,...........	48,200 00
" en bons de la ville	94,770 00
" en bons de l'Etat et autres......	54,200 00
" en scrips.................	66,444 00
Prêts garantis par des actions...........	82,125 00
Billets à recevoir........................	113,268 75
Primes en voie de perception.............	88,712 19
Montant en caisse........................	25,287 10
Total de l'actif...............	$631,722 61

Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans

Qu'on se souvienne que le 17 mars 1863, pardevant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Charles Briggs, président, et Jules P. Roux, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle Louisiana, à la Nlle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte des livres de la compagnie.
CHARLES BRIGGS.
J. P. ROUX
Assermenté et signé devant moi, ce 17me jour de mars 1863.
JNO. A. HITCHCOCK, Deuxième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer SIX pour cent d'intérêt sur les certificats non payés, de profit, à partir du 1er juin prochain. Ils ont déclaré en outre un dividende de [illegible] pour cent sur le montant net des primes pour l'année qui a expiré le 28 février 1863, et il sera émis des certificats à cet effet à partir du 1er juin 1863.
CHARLES BRIGGS, président,
A. CARRIERE, vice-président,
J. P. ROUX, secrétaire.

—DIRECTEURS—

Chas Briggs,	A. Anderson,
Ant. Carrière,	Henry Rodewald,
G. A. Fosdick,	N. M. Bénachi,
Mason Pilcher,	A. P. Noblom,
E. Cramer,	C. Fenry,
E. Dupassour,	Wm. Urquhart,
J. Vienne Jr.,	A. R. Montgomery,
G. Lafitte,	G. W. Dunbar,
John Fox,	Wm. Lovenos,
E. Briggs,	E. F. Stockmeyer,
A. Leconrt,	F. W. Schmidt,
J. Avet,	Geo. W. Hynson,
J. E. Mannoell,	M. J. Voss,
A. Freriche,	Wm. Probs,
F. A. Luling,	W. T. Williams,
O. Pressprich,	Jas. Jackson.
Ald. Kearny.	

18 mars—1 m

Quarante barils TAMARINS, FRAIS, en débarquement et à vendre par E. E. MOUGIN, Pharmacien, Encoignure Dauphine et Douane. 16 juin